

OFFRE D'EMPLOI : CONSEILLER(E) CREATION REPRISE D'ENTREPRISE



PRESENTATION.

BGE PICARDIE, 1^{er} réseau régional d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprise, rassemblant une communauté de travail de près de 90 salariés, 10 sites sur les 3 départements Oise, Somme et Aisne, pour accompagner, chaque année, 8.000 porteurs de projet et près de 1.700 créations d'entreprise.

Notre métier :

Ouvrir des perspectives, sécuriser le parcours des entrepreneurs, créer des solutions pérennes pour l'emploi et le développement des territoires.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, MISSIONS ET ACTIVITES.

Vous évoluerez au sein d'un **collectif de salariés, solidaire, motivé et investi dans la réussite de nos entrepreneurs.**

Vous êtes rattaché.e au Pôle Création d'entreprise.



Le poste est basé à Abbeville (74-76 rue du maréchal Foch) avec des déplacements fréquents dans la Somme.

Vous serez chargé(e) de l'accompagnement des porteurs de projet entrepreneurial dans la phase d'étude préalable. Vous apporterez votre compétence dans l'analyse commerciale, financière, juridique... mais également dans l'adéquation homme-projet.

Vous interviendrez dans le cadre d'entretiens individuels et pourrez être en charge de l'animation de collectifs.

Vous serez sous l'autorité directe de la Directrice territoriale de la Somme.

PROFIL :

Jeune diplômé(e) bac + 3 (ESC, IAE, université), vous avez notamment des bases en analyse financière. Une expérience dans l'accompagnement est vivement souhaitée. Autonome mais sachant intégrer un travail d'équipe, vous saurez faire preuve de grandes qualités relationnelles.

SAVOIR-ETRE :

Ecoute,

Capacité d'accompagnement/coaching,

Rigueur administrative, (reporting, extranet, ...).

QUALITE DE VIE.

En rejoignant BGE PICARDIE, vous bénéficiez (sur la base d'un temps plein) :

- 25 jours de congé + 23 RTT par an,
- Chèques-déjeuner : 18 par mois, valeur nominale de 9,50€ et prise en charge par l'employeur à hauteur de 60%,
- Contrat mutuelle, avec prise en charge de 80% par l'employeur,
- Chèque-cadeau à Noël,
- Charte télétravail,
- De dispositifs de développement des compétences : formation interne ou externe,..

MOBILITE : Permis B exigé, mobilité

CONTRAT : CDI, Disponibilité immédiate,



REMUNERATION FIXE : 2.200 € bruts / mois, possibilité d'une rémunération variable (prime).

HORAIRES : 39 heures hebdo, 35 heures annualisées.

Merci d'adresser vos candidatures, par mail, à l'adresse suivante : stephanie.drouhin@bge-picardie.org